

15^e RALLYE DU PAYS BASQUE

COUPE DE FRANCE DE RALLYE 1^{ère} DIVISION - coeff 4

BAYONNE - HASPARREN

26-27 AOUT 2006



photographie - Alexandre GAUME

RÈGLEMENT PARTICULIER

LANA INTERIM  **ANGLLET**
TÉL. 05 59 63 39 85


PYRENEES ATLANTIQUES
CONSEIL GENERAL

REGION

AQUITAINE

 **SALLABERRY**
HASPARREN - TÉL. 05 59 29 62 14 

15^e RALLYE NATIONAL DU PAYS BASQUE

Coupe de France des rallyes 1^o Division (coef. 4)

26 et 27 Août 2006

Département des Pyrénées Atlantiques

Commune de Bayonne, Anglet, Bassussarry , Arcangues, Ustaritz,
Larressore, Cambo les Bains, Hasparren, Bonloc, Mendionde, Helette, Saint-Esteben
Ayherre, Isturitz, Orégué, Labastide Clairence

Fédération Française du Sport Automobile
Comité Régional d'Aquitaine du Sport Automobile

Association Sportive Automobile ADOUR PYRENEES
Ecurie Automobile HASPARREN PAYS BASQUE

Note Importante à l'attention des pilotes

C'est grâce à la compréhension des communes traversées par le 15^e RALLYE NATIONAL DU PAYS BASQUE que nous avons pu organiser pour vous cette nouvelle édition.

Ce sera grâce à votre sportivité et à l'attitude responsable que vous saurez adopter durant les RECONNAISSANCES que le parcours et la pérennité de cette épreuve seront assurés.

Les RECONNAISSANCES ne sont pas des ESSAIS

Nous vous demandons expressément de montrer l'exemple, de respecter la sécurité et la tranquillité des villages qui vous accueillent et de suivre scrupuleusement les règles de la circulation et du Code de la Route. Une surveillance sera établie et des contrôles portant aussi bien sur le RESPECT DU CODE DE LA ROUTE que sur le niveau sonore des véhicules seront effectués par les services de la GENDARMERIE

Des contrôles sur le respect de la réglementation des reconnaissances seront effectués sur le parcours et l'article 6.2.4. du règlement F.F.S.A. sera strictement appliqué.

Nous comptons sur votre compréhension, de l'élégance de votre attitude et de votre comportement responsable dépend l'avenir de notre épreuve. Soyez en remerciés

Bon 15^e RALLYE NATIONAL DU PAYS BASQUE

Le Comité d'Organisation.

15^e RALLYE NATIONAL DU PAYS BASQUE

Coupe de France des rallyes 1^o Division

26 et 27 Août 2006

RÈGLEMENT PARTICULIER

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes français

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement	Lundi 03 Juillet 2006
Ouverture des engagements	Mardi 04 Juillet 2006
Clôture des engagements	Lundi 14 Août 2006 à minuit (date de réception de la demande complète au secrétariat du rallye)
Parution du livre de route	Samedi 19 Août 2006 Remis aux équipages régulièrement engagés , sur présentation de leur accusé de réception d'engagement, au secrétariat du rallye
Reconnaisances	Samedi 19 Août 2006 de 10 H à 17 H E.S. C de 15 H à 24 H E.S. A et B Dimanche 20 Août 2006 de 10 H à 16 H E.S. C de 14 H à 18 H E.S. A et B Jeudi 24 Août 2006 de 10 H à 17 H E.S. C de 15 H à 24 H E.S. A et B Vendredi 25 Août 2006 de 10 H à 17 H E.S. C de 14 H à 22 H E.S. A et B
Vérification des documents et des voitures	Samedi 26 Août 2006 Vérifications administratives de 8 h 00 à 12 h 30 à la C.C.I. (chambre commerce et industrie) à BAYONNE Vérifications techniques de 8 h 15 à 13 h 00 Garage DEKRA, allées Marine BAYONNE
Heure de mise en place du parc de départ	Samedi 27 Août 2006 à partir de 8 H 30 Allées Marines / Quai Edmond Foy à BAYONNE
1^o Réunion des Commissaires Sportifs	Samedi 26 Août 2006 à 13 H 30 Au P.C. Marché couvert à HASPARREN
Publication des équipages admis au départ	Samedi 26 Août 2006 à 14 h 00 Allées Marines / Quai Edmond Foy à BAYONNE
Départ de la 1^o étape	Samedi 26 Août 2006 à 15 h 00 du parc fermé situé Quai Edmond Foy à BAYONNE
Arrivée de la 1^o étape	Samedi 26 Août 2006 à partir de 23 H 03 au marché couvert à HASPARREN
Publication des résultats partiels	Dimanche 27 Août 2006 à partir de 1 H 30 au Marché couvert à HASPARREN
Publication de l'ordre et des horaires de Départ de la 2^o étape	Dimanche 27 Août 2006 à 7 h00 au Marché couvert à HASPARREN
Départ de la 2^o étape	Dimanche 27 Août 2006 à 8 h 30 du Marché couvert à HASPARREN
Arrivée de la 2^o étape	Dimanche 27 Août 2006 à partir de 13 H 40 au marché couvert à HASPARREN
Vérification finale	Dimanche 27 Août 2006 à 14 H 00 au garage Sallaberry (Route de Bayonne à HASPARREN)
Publication des résultats du rallye	Dimanche 27 Août 2006 à 15 H 00 ou 30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent Au Marché couvert à HASPARREN
Remise Officielle des prix	Dimanche 27 Août 2006 à 17 H 00 Au Marché couvert à HASPARREN

ARTICLE 1 : ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile ADOUR PYRENEES organise les 26 et 27 Août 2006 en qualité d'organisateur administratif une épreuve automobile Nationale à Participation Etrangère Autorisée (N.P.E. A.) dénommée : **15^e RALLYE DU PAYS BASQUE**. Le présent pré règlement a été approuvé par le Comité Régional d'Aquitaine du Sport Automobile sous le N° 30 en date du 30.05.2006 et enregistré à la F.F.S.A. sous le permis d'organisation N° 173 en date du 05.06.2006

Comité d'organisation :

Commissaire Général Alain BALUTO
Président de l'A.S.A. Henri CAUSSE
Vice Président C.O. Emile SALLABERRY
Secrétaire Hugues ROUGIER
Trésorier Jean Marc ARAMBURU
Membres Christelle IHITSAGUE
 Christophe LURO (responsable matériel)
 Gilles PASSICOT
 Christophe REBIERE (responsable informatique)
 Muriel TABERNA

Secrétariat du Rallye

RALLYE du PAYS BASQUE ORGANISATION
 Garage Sallaberry 64240 HASPARREN
 Contacts : Alain BALUTO 06.80.01.14.83
 Hugues ROUGIER 06.07.84.22.69
 Courrier électronique : rallyedupaysbasque.org@wanadoo.fr
 Site web : <http://www.rallyedupaysbasque.fr.tc/>

Permanence du Rallye

Quai Edmond Foy à BAYONNE a partir du 26 Août 2006 à 8 h 00 jusqu'à 17 h 00
 Marché couvert à HASPARREN a partir du 27 Août 2006 à 17 h 30

Organisateur technique

Ecurie Automobile Hasparren Pays Basque - Hôtel des Tilleuls 64240 HASPARREN

1.1p : OFFICIELS :**Observateur F.F.S.A**

Mr FLAMENT Philippe

Président du collège des Commissaires Sportifs

Mr LEBOSSÉ Jean Roch

Licence N° : 2332

11.10

Commissaires sportifs :

Mr LEUVREY Jean-Claude

Licence N° : 88

02.03

Mr ZYCH Fabien

Licence N° :

08.10

Directeur de course

Mr COURMONTAGNE Jacques

Licence N° : 11849

10.04

Directeurs de course adjoint

Mme ZYCH Sylvie

Licence N° : 3416

08.10

Mr VAN BREMPT Jean-Pierre

Licence N° : 1049

11.01

Délégués D.C. aux épreuves chronométrées :

Mr BOURDET Gérard

Licence N° : 9712

10.03

Mr CHOLET Philippe

Licence N° : 7649

10.03

Mr DOVALE Joel

Licence N° : 7681

10.03

Mr ROCHETTE Thierry

Licence N° : 7040

11.24

Commissaire Technique Responsable :

Mr LARQUEY Serge

Licence N° : 8454

10.06

Commissaire Technique

Mr AYRAL Jean Claude

Licence N° : 1536

10.03

Mr DESCLAUX Gilles

Licence N° : 13309

10.03

Mr FOURCADE Alexandre

Licence N° : 28760

10.06

Juge de Fait

Mme FOURCADE Annie

Licence N° : 15323

10.13

Chargé de Relations avec les concurrents :

Mr FOURCADE Jean François

Licence N° : 8460

10.06

Mme DABADIE Christine

Licence N° : 7679

10.03

Mme MARTIN Marisol

Licence N° : CD509 V

F.E.A.

Chargé de Relations avec la Presse

Mr DESESPRINGALLE Didier

Licence N° : 134354

10.03

Chargé des Commissaires de Route :

Mr BALUTO Alain Licence N° : 5998 10.13

Protocole et coordination

Mr CAUSSE Henri Licence N° : 19773 10.13

Chronométrateur

Mr PERRIER Jean Pierre Licence N° : 21244 10.08

Médecin chef

Dc MENDY Dominique

1.2p ELIGIBILITE

15° RALLYE DU PAYS BASQUE compte pour :

- La Coupe de France des Rallyes 2006 1° Division Coefficient 4.0
- Le Championnat du Comité d'Aquitaine 2006 Coefficient 4.0
- Le Challenge des Commissaires du Comité d'Aquitaine 2006
- Le défi 206

1.3p VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications qui auront lieu : Vérifications administratives le Samedi 26 Août de 8 h 00 à 12 h 30 Chambre de Commerce et d'Industrie de Bayonne

Vérifications techniques le samedi 26 Août de 8 h 15 à 13 h00 Garage DEKRA Allées Marines à Bayonne. Les vérifications techniques devront intervenir dans les 30 minutes suivantes les vérifications administratives.

Tout équipage devra fournir les photocopies des licences, permis de conduire et carte grise du véhicule.

L'équipage devra présenter aux vérifications techniques les casques et combinaisons.

Les vérifications finales seront effectuées : au garage SALLABERRY à HASPARREN

Prix de la main d'oeuvre : 40 Euros /TTC

ARTICLE 2 ASSURANCES

Conforme règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 3 : CONCURENTS et PILOTES

Article 3.1p : Demande d'engagement - Inscriptions

3.1.5p Toute personne qui désire participer au 15° RALLYE DU PAYS BASQUE doit adresser au secrétariat du rallye : RALLYE DU PAYS BASQUE ORGANISATION - C/o Hugues ROUGIER - 1, Rue de Pachiou - 64600 ANGLET
Renseignements : Alain BALUTO 06.80.01.14.83 - Hugues ROUGIER 06.07.84.22.69

(cachet de la poste faisant foi)

La demande d'engagement ci-joint, dûment complétée, avant le Lundi 14 août 2006 date de réception au secrétariat du rallye

- Cette demande d'engagement doit obligatoirement être accompagnée:

- Du chèque à l'ordre de l'Ecurie Automobile Hasparren Pays Basque, correspondant aux droits d'engagements fixés à l'article 3.1.11.1p

- Des photocopies des licences, permis de conduire et carte grise du véhicule

LES DEMANDES D'ENGAGEMENTS RECUES PAR FAX NE POURRONT ETRE ACCEPTEES

3.1.10p Le nombre des engagés est fixé à 110 voitures maximum

3.1..11.1p Les droits d'engagement sont fixés :

a) Droits normaux (**reçus avant le lundi 31 juillet cachet de la poste faisant foi**)

avec publicité facultative des organisateurs : **360 euro**

sans publicité facultative des organisateurs : **720 euro**

Equipage complet membre ASA ADOUR PYRÉNÉES : **340 euro**

Equipage complet membre Ecurie Hasparren Pays Basque : **330 euro**

b) Droit majorés (reçus jusqu'au 14 Août 2006) **TOUS LES EQUIPAGES**

avec publicité facultative des organisateurs : **400 euro**

sans publicité facultative des organisateurs : **800 euro**

Prime de déplacement

Pour équipage (1° pilote) domicilié à plus de :

- 250 Kms de Bayonne 30 euro

- 400 Kms de Bayonne 40 euro

Remis sous forme de bons essence

3.1.12p La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagements ou d'un reçu délivré par l'Autorité Sportive Nationale du concurrent

Les chèques sont libellés à l'ordre de l' Ecurie Automobile Hasparren Pays Basque

Seuls les chèques émanant d'une banque française seront admis

Les organisateurs rembourseront la totalité des droits d'engagements aux concurrents qui pour des raisons de force majeure seraient amenés à déclarer forfait.

Les chèques d'engagements ne seront remis à l'encaissement que le lendemain de l'épreuve soit le lundi 28 Août 2006

ARTICLE 4 : VEHICULES et EQUIPEMENTS

4.3.p : ASSISTANCE

Conforme règlement standard F.F.S.A.

Autorisée uniquement dans les parc prévus à cet effet à Cambo et à Hasparren

1 seul véhicule d'assistance (muni d'une plaque d'assistance) par voiture de course sera autorisé dans les parcs d'assistances de Cambo les Bains et Hasparren

Les remorques seront interdites dans le périmètre des parcs d'assistances, elle devront impérativement être stationnées à l'emplacement prévu à cet effet à Bayonne ou Hasparren

4.4.p : LIMITATION DE CHANGEMENT DE PIÈCES

Conforme règlement standard F.F.S.A

ARTICLE 5 : PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6 : SITES et INFRASTRUCTURES

6.1p : DESCRIPTION

Le **15^e RALLYE DU PAYS BASQUE** représente un parcours de 350.50 km . Il est divisé en 2 étapes et 6 sections. Il comporte 9 épreuves spéciales d'une longueur totale de 134.10 KM (38.26 %)

Les épreuves spéciales sont :

A : 11.20 Km x 3 = 33.60 Kms

B : 11.80 Km x 3 = 35.40 Kms

C : 21.70 Km x 3 = 65.10 Kms

l'itinéraire horaire figure dans l'annexe « itinéraire » qui sera annexé au livre de route

Le découpage de l'itinéraire ainsi que les contrôles horaires de passage, période de neutralisation, etc... sont repris dans le livre de route (road book) qui sera disponible à partir du samedi 19 août 2006 au secrétariat du rallye : Garage Sallaberry à Hasparren . Il sera remis à chaque équipage régulièrement engagé et munis du bon de retrait.

6.2p : RECONNAISSANCES

Conforme règlement standard F.F.S.A.

Il est recommandé aux concurrents de faire preuve de beaucoup de prudence, de discrétion et de courtoisie vis à vis des riverains dans les localités traversées et de préserver ainsi l'avenir des rallyes.

Pendant les reconnaissances des panneaux seront placés sur les épreuves spéciales panneaux qu'il conviendra de respecter.

6.2.6p Les reconnaissances ne sont autorisées qu'aux dates et horaires suivants :

Samedi 19 Août 2006 de 10 H à 17 H E.S. C
de 15 H à 24 H E.S. A et B

Dimanche 20 Août 2006 de 10 H à 16 H E.S. C
de 14 H à 18 H E.S. A et B

Jedi 24 Août 2006 de 10 H à 17 H E.S. C
de 15 H à 24 H E.S. A et B

Vendredi 25 Août 2006 de 10 H à 17 H E.S. C
de 14 H à 22 H E.S. A et B

Des contrôles seront effectués par l'organisation et la gendarmerie nationale

Le nombre de passage en reconnaissance est limité à 4

ARTICLE 7 : DEROULEMENT de L'EPREUVE

7.2p DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11p Les signes distinctifs des Commissaires sont :

- Commissaires de routes : brassards marqués commissaires de route
- Chef de Poste brassards marqués chef de poste

ARTICLE 8 : RECLAMATIONS - APPELS

Conforme au règlement standard F.F.S.A. (pour les autres points)

ARTICLE 9 : CLASSEMENT

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 10 : PRIX - COUPES

L'article XII des Prescriptions Générales ne sera PAS APPLIQUE

Les prix se répartissent comme suit :

Les prix sont cumulables, cependant si un groupe comporte moins de 10 partants ou si moins de 60 partants, les prix groupe et classe ne seront pas cumulables ; seuls les prix de classe seront distribués.

Classement général Scratch : Si plus de 75 Partants

1° 1.000 €	4° 350 €
2° 650 €	5° 250 €
3° 500 €	

2.750 €

Si moins de 75 Partants

1° 650 €	4° 150 €
2° 400 €	5° 100 €
3° 275 €	

Classement par groupe (4)

- Plus de 15 Partants	1° 200 €	2° 125 €	3° 80 €
- de 10 à 15 partants	200 €	120 €	

2.000 €

Classement par Classe (14)	1°	2°	3°
- Plus de 10 partants	360 €	250 €	175 €
- de 5 à 10 partants	360 €	200 €	-----
- Moins de 5 partants	360 €	-----	-----

10.990 €

Premier Equipage entièrement féminin : 200 €
TOTAL DES PRIX DISTRIBUABLES

200 €
15.940 €

Coupes et lots en nature :

Distribuées de la façon suivante (présence des récipiendaires obligatoire à la remise des prix)

- Aux trois premiers du classement scratch
- Aux deux premiers du classement groupe
- Aux premiers de chaque classe (1 jambon de Bayonne)
- Au premier équipage féminin
- A la meilleure coéquipière
- A trois commissaires de route tirés au sort

La remise des prix se déroulera le Dimanche 28 Août 2006 à partir de 17 h 00 au Marché couvert à Hasparren

Où se loger ?

L'Ecurie Automobile Hasparren Pays Basque vous propose...

Béarn Pays-Basque : 1200 Hébergements



www.gites64.com

HÔTEL-RESTAURANT

LES TILLEULS à Hasparren
LE BERRIA à Hasparren
DERMIT à Mendionde
ETCHEBARNE à Mendionde
CHEZ TOTTE à Bonloc
AGUERRIA à Helette

05 59 29 62 20
05 59 29 11 10
05 59 29 62 61
05 59 29 62 63
05 59 29 62 77
05 59 37 62 90

GÎTES

OFFICE DE TOURISME Hasparren 05 59 29 62 02
OFFICE DE TOURISME Labastide Clairence 05 59 29 65 05
SYNDICAT D'INITIATIVE Cambo les Bains 05 59 29 70 25

CAMPING

CAMPING DE L'URSUYA
Quartier Celhay - 64240 HASPARREN
Tél./Fax 05 59 29 67 57 - Port. 06 75 93 04 23